



RÈGLEMENT FUTSAL LOISIR FEMININ CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Fraternité
édUcatif
inTensité
Stratégique
EtAt d'esprit
compLémentaire

EQUITE / UNIVERSALITE

Pas de distinction entre les filles et les garçons
Pas de distinction entre les U15, U18 et SENIORS

RAPPELS des INCONTOURNABLES :

1. Coup d'envoi libre avec adversaire à 3m
2. Tout autre CPA, adversaires à 5m
3. Chaque remise en jeu doit être jouée en 4" maximum (si possible arbitre décompte)
4. Touche avec ballon sur la ligne immobile ou 25cm en arrière
5. Le GdB peut jouer qu'une seule fois le ballon dans sa propre 1/2 de terrain par possession
6. Relance du GdB suite à un arrêt > jeu libre
7. Relance du GdB suite à une sortie de but > à la main uniquement
8. Penaltie à 6m (trait continu des salles)
9. Fautes cumulées existantes : 6 fautes par période = tir à 10m
10. En cas d'égalité en coupe, tir au but : jeune > mort subite si multi match sinon 5 tireurs au choix de chaque équipe pour débiter.



RÈGLEMENT LOISIR FUTSAL SENIORS F DÉPARTEMENTAL



La pratique LOISIR SENIORS F Futsal est réservée aux joueuses licenciées à la Fédération Française de Football et se déroulera dans les salles désignées par le District
(Licence Futsal souhaitée voir double licence gratuité)

CHAMPIONNAT : Feuilles de match Informatisées sur tablette seront à remplir à chaque journée

Pour le fonctionnement, je souhaiterais que chaque éducateur de club soit formé au Module FUTSAL INITIATION qui est délivrée sur 2 sessions dans le Finistère sur la saison 2020-2021
(Octobre 2020 sur DAOULAS et en Janvier 2021 sur ERGUE GABERIC)

Règlements généraux

- **Loi I: Terrain de jeu**
 - Terrain de handball / Longueur : 25 à 42m / Largeur : 15m à 25m (cf. terrain de Handball)
 - Point de réparation 6 m (point de penalty) / Surface de réparation : tracé handball
- **Loi II: Ballon**

L'utilisation d'un ballon spécifique futsal est obligatoire.
- **Loi III: Joueuses**
 - **5 joueuses** (dont 1 gardienne) par équipe sur l'aire de jeu + **5 à 7 remplaçantes** au maximum.
 - Un nombre **illimité** de remplacements est autorisé durant un match. Une joueuse qui a été remplacée peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer une autre joueuse.
 - Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
 - Les remplacements se font par le **centre du terrain et les 5m** (côté banc de touche) sans attendre un arrêt de jeu, mais il faut que le remplacé soit sorti afin que le remplaçant puisse entrer (une tape à la main au niveau de la ligne médiane).
 - Pour pouvoir débiter une rencontre, chaque équipe doit présenter 4 joueuses au moment du coup d'envoi.
- **Loi IV: Équipement des Joueuses**
 - Ne sont autorisées que les **chaussures de salle** (basket ou tennis), propres. Le port des **protège-tibias** est obligatoire.
- **Loi V : La durée de la partie**
 - **2 mi-temps de 25 mn sans arrêt du chronomètre ou 2 mi-temps de 20mn avec arrêt du chronomètre (Priorité au chrono arrêté)**
 - Le temps **maximum** de jeu pour une équipe ne pourra excéder **60 minutes**.
- **Loi VI : Remise en jeu**
 - Sur le coup d'envoi, **le ballon peut être joué LIBREMENT (avant ou arrière) doit être botté vers l'avant adverse à 3 mètres**.
 - Suite à une sortie de but, la remise en jeu se fera par la gardienne de but à la main depuis sa surface de réparation.
 - Les rentrées de touche seront effectuées au pied, un but ne pouvant être marqué directement, les adversaires devront se tenir à plus de **5 mètres**. Avant la remise en jeu le ballon doit être arrêté **sur la ligne de touche ou derrière la ligne ou à 25 cm à l'extérieur**.
 - Sur coups-francs et corners, les adversaires devront se tenir à plus de **5 mètres** du ballon.
 - Tous les coups-francs sont directs, sauf la remise au gardien dans sa surface de réparation (coup-franc indirect au point le plus proche de la surface de réparation où la gardienne s'est saisie du ballon à la main).

- Toute faute commise par une équipe dans sa surface de réparation sera sanctionnée d'un pénalty.
 - Le point de penalty se situe **sur la zone de surface de réparation** (à 6 mètres).
 - Si le ballon touche le toit, remise en jeu à la touche pour l'adversaire du côté le plus proche de l'impact.
 - **Les remises en jeu devront être effectuées dans le délai de 4 secondes (touche lorsque le ballon est posé au sol + relance de la gardienne). Si la gardienne conserve plus de 4 secondes le ballon (au pied ou à la main) = coup-franc indirect sur la ligne de surface de réparation. Pour les autres la remise en jeu est pour l'équipe adverse.**
- **Loi VII : Fautes & incorrections - idem football à 11 sauf :**
 - **Les tacles et charges sont proscrits.** On ne peut donc lutter pour la conquête du ballon que debout. La gardienne de but est autorisée à tacler dans sa propre surface de réparation. Bien évidemment, ce tacle devra être régulier.
 - Gardienne de but :
 - Une gardienne ne peut toucher le ballon 2 fois dans son propre camp sur la même possession
 - Une gardienne ne peut pas saisir avec les mains une passe bottée délibérément par un coéquipier (coup franc indirect).
 - Si la gardienne s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface : coup franc direct là où la gardienne a touché le ballon des mains.
 - La gardienne doit remettre le ballon en jeu exclusivement à la main
 - Tacle interdit pour la gardienne dans les duels en dehors de la surface de réparation. (Pied(s) en avance sur le corps).
 - Si une joueuse est exclue temporairement, l'équipe joue à 4 pendant **2 minutes**
 - La joueuse exclu ne pourra ni revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.
 - L'équipe pourra être complétée par une autre joueuse après 2 minutes ou avant l'écoulement de ces 2 minutes si un but est marqué par l'équipe adverse.
 - Si c'est l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuivra le jeu sans modification jusqu'au terme des 2 minutes.
 - Si les 2 équipes jouent toutes deux à 4 ou à 3 et qu'un but est marqué, elles resteront à 4 ou à 3.
 - La joueuse exclue sera suspendue automatiquement **pour le match suivant** de son équipe.
 - Si une joueuse commet "une faute grave" : indiscipline envers l'arbitre, violence ou de brutalité, il se verra signifier son interdiction de jouer pour la suite de la rencontre. Ces expulsions sont prises sans préjuger des autres sanctions qui pourraient être infligées par les instances officielles, en égard à la gravité de la faute commise. L'arbitre mentionnera sa décision sur la feuille de match de l'équipe concernée et fera suivre le document à la commission compétente, qui jugera sur la sanction administrative à appliquer à la joueuse.
 - **A partir de la 6^{ème} faute (par période) il y a un tir entre les 6 et les 10 mètres ou à l'endroit de la faute si plus près que les 10 mètres sans mur**
 - **Loi IX:**
 - Le fait de participer à cette compétition entraîne l'acceptation de ce règlement.
 - Tout litige non prévu au règlement ainsi que toute réclamation seront tranchés par les commissions compétentes.
 - Le district et le club organisateur déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

NOTAS

Ceci est une compétition officielle organisée par le district.-Si vous souhaitez reporter une rencontre merci de le faire sous 7 jours au plus vite svp.

La commission départementale d'animation et développement des nouvelles pratiques